



Le 24 juin 2020

Objet : Douzième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu et nous sommes reconnaissants que le Manoir des pionniers demeure stable et continue de n'enregistrer aucun cas positif de COVID-19. Nous vous écrivons pour partager les mises à jour suivantes avec vous :

### **Tests de surveillance**

Les tests de surveillance jouent un rôle important dans notre stratégie continue pour assurer la sécurité de nos résidents. Nous procédons à ces tests selon les directives du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée. Tous les 497 employés du Manoir des pionniers ont subi un test de dépistage de la COVID-19 les 10 et 11 juin 2020 et ils ont tous obtenu des résultats négatifs. Le Manoir des pionniers procédera à une deuxième série de tests de surveillance les 24 et 25 juin et les résultats seront partagés avec vous dès qu'ils seront disponibles.

### **Visites en plein air**

Nous avons reçu une directive du ministère des Soins de longue durée pour l'adoption d'une approche graduelle et sécuritaire de la réouverture du Manoir des pionniers aux visiteurs. Le 22 juin, nous avons de nouveau pu accueillir des proches dans le cadre de visites en plein air sur la terrasse. Nous apprécions le rôle crucial que jouent les familles, les visiteurs et les proches dans le maintien du bien-être physique et mental des résidents. Ils procurent un soutien qui est essentiel dans le maintien de la qualité de vie. Bien que les visites virtuelles et à la fenêtre se soient révélées essentielles et positives, nous savons qu'elles ne peuvent pas remplacer les visites en personne.

Nous comprenons que cette période s'est avérée très difficile pour tout un chacun, mais il est important que nous demeurions vigilants et que nous respectons les précautions qui sont en place alors que nous augmentons graduellement le nombre de visites. Nous devons toujours accorder la priorité à la sécurité et au bien-être affectif des résidents et des employés. Cela dit, vous trouverez ci-joint un document qui explique les différents types de visites actuellement disponibles (virtuelles, à la fenêtre et en plein air) au Manoir des pionniers. Pour organiser une visite virtuelle, à la fenêtre ou en plein air ou encore pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez acheminer un courriel à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca). Vous pouvez aussi communiquer avec le foyer au 705 566-4282, poste 3225.

### **Processus d'admission**

Le ministère des Soins de longue durée a élaboré une nouvelle directive et des lignes directrices pour gérer les admissions et les réadmissions. Le Manoir des pionniers acceptera les nouvelles admissions de la communauté et du milieu hospitalier, ainsi que les réadmissions du milieu hospitalier (pourvu qu'il n'y ait aucune éclosion de COVID-19). Tous les résidents admis au Manoir des pionniers doivent obtenir des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 avant leur admission et doivent être isolés pendant 14 jours. Puis, ils devront subir un deuxième test au terme de leur période

d'isolement, auquel ils devront aussi obtenir des résultats négatifs.

### **Processus d'accueil des visiteurs essentiels**

Le dépistage actif se poursuit au Manoir des pionniers. Nous posons toute une série de questions à toute personne qui pénètre dans le foyer et nous mesurons aussi sa température à son arrivée et à son départ. Tous les résidents subissent également un contrôle, et ce, deux fois par jour. À l'heure actuelle, seuls les visiteurs essentiels sont autorisés à pénétrer dans le foyer. Les visiteurs essentiels comprennent toute personne qui livre un service de soutien essentiel (p. ex., livraison de nourriture, phlébotomie, entretien, services familiaux ou de soins de santé nécessaires pour assurer la santé), ainsi que toute personne qui visite un résident qui est très malade ou qui requiert des soins de fin de vie. Nous avons bien hâte d'assouplir encore davantage les restrictions.

### **Célébration de la fête des Pères**

Enfin, cette année, nous avons célébré la fête des Pères au Manoir des pionniers en remettant à chaque homme résident une carte de souhaits du foyer et une carte en forme d'avion fabriquée par l'un de nos groupes bénévoles. Avec l'aide de Magical Paws Pet Therapy, 175 cartes ont été distribuées pour célébrer cette belle fête.

Une fois de plus, nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration alors que nous naviguons cette période sans précédent ensemble et que nous élaborons une logistique pour procurer un milieu sécurité à tout un chacun. Si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir des renseignements additionnels, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca).

Salutations distinguées,



Aaron Archibald  
Directeur



Glenda Gauthier  
Gestionnaire des soins aux résidents



D<sup>r</sup> Maurice St. Martin  
Directeur médical

- c. c.    Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires  
          Ed Archer, administrateur en chef  
          Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire  
          Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles  
          Patricia Martyn – Conseil des résidents

## Quel type de visite me convient le mieux?

Le Manoir des pionniers reconnaît qu’il est essentiel pour la santé et le bien-être affectif des résidents de pouvoir entrer en contact avec leurs amis et leurs familles. Nous nous sommes engagés à tenir des visites, tout en maintenant un milieu sécuritaire et en suivant les directives du ministère de la Santé et du ministère des Soins de longue durée.

Les proches peuvent organiser n’importe laquelle des visites suivantes : une visite virtuelle, une visite à la fenêtre ou une visite en plein air. En raison de la forte demande et du besoin de veiller à l’équité, une seule visite ne sera organisée par semaine pour les visites virtuelles et en plein air. Les visites à la fenêtre sont organisées une fois toutes les deux semaines.

Pour vous aider à établir quel type de visite répondra le mieux à vos besoins et aux besoins de votre proche que vous désirez visiter, nous avons énuméré ci-dessous les exigences liées à chaque type de visite. Veuillez noter que si un visiteur ne respecte pas ces exigences, le foyer a reçu comme directive du ministère de la Santé de retirer les privilèges de visite de cette personne. Si vous avez des questions sur ces renseignements ou si vous désirez organiser une visite, veuillez communiquer avec le foyer à [pmcommunications@greatersudbury.ca](mailto:pmcommunications@greatersudbury.ca) ou au 705 566-4282, poste 3225.

<b>Visite virtuelle (p. ex., appel vidéo)</b>	<b>Visite à la fenêtre</b>	<b>Visite en plein air</b>
Peut comprendre un nombre illimité de personnes (la forte demande nous oblige de limiter le nombre d’appels par semaine par résident).	Peut comprendre jusqu’à cinq (5) personnes, pourvu qu’elles fassent partie du même ménage ou du même « cercle social » et qu’elles maintiennent une bonne distance physique.	Ne peut comprendre qu’une seule personne, conformément à la directive du ministère des Soins de longue durée.
La visite aura lieu à l’endroit qui convient le mieux au résident (p. ex., dans sa chambre). Un employé utilisera une tablette et aidera le résident selon les besoins durant l’appel.  Si le résident n’a pas besoin d’aide, l’employé s’éloignera pour lui accorder un peu d’intimité, mais il demeurera à portée de vue juste au cas.	Le résident demeurera dans le Manoir des pionniers, devant une grande fenêtre ou un balcon. Un employé aidera le résident selon les besoins (p. ex., l’aider à tenir le téléphone pendant qu’il parle avec son visiteur).  Si le résident n’a pas besoin d’aide, l’employé s’éloignera pour lui accorder un peu d’intimité, mais il demeurera à portée de vue juste au cas.	Les visites des résidents du premier étage du Lodge se dérouleront dans le jardin thérapeutique. Pour favoriser l’éloignement social dans le foyer, nous aiderons le résident à s’asseoir à deux (2) mètres de la barrière. Pour les autres résidents du foyer, les visites en plein air auront lieu dans la cour du Parc d’hiver. Les tables seront installées de sorte à maintenir une distance physique de deux (2) mètres entre tous les visiteurs et tous les résidents.  Aucun contact physique ne sera autorisé avec le résident. Un employé aidera le résident selon les besoins. Si le résident n’a pas besoin d’aide, l’employé s’éloignera pour lui accorder un peu d’intimité, mais il demeurera à portée de vue juste au cas.

Visite virtuelle (p. ex., appel vidéo)	Visite à la fenêtre	Visite en plein air
Aucun dépistage n'est requis.	Aucun dépistage n'est requis.	Le visiteur devra répondre à une série de questions et faire mesurer sa température. De plus, le visiteur devra subir un test de dépistage de la COVID-19 quatorze (14) jours avant sa visite et devra attester qu'il a obtenu des résultats négatifs à celui-ci. Si le visiteur échoue l'épreuve de dépistage, la visite sera interdite.
La visite durera 15 minutes (selon les préférences du résident).	La visite durera 15 minutes (selon les préférences du résident).	La visite durera 30 minutes (selon les préférences du résident).
Aucun couvre-visage (ou masque) n'est requis.	Le port d'un couvre-visage (ou masque) est recommandé, mais pas obligatoire.	Le visiteur doit apporter son propre couvre-visage (ou masque). Si un visiteur n'est pas en mesure d'obtenir un couvre-visage, nous lui procurerons un masque.
Tous les résidents peuvent participer. Si un résident est en isolement, une certaine flexibilité sera nécessaire pour établir l'heure de l'appel.	Tous les résidents peuvent participer, pourvu qu'ils ne soient pas en isolement.	Tous les résidents peuvent participer, pourvu qu'ils ne soient pas en isolement et qu'ils comprennent qu'aucun contact physique n'est autorisé avec leur visiteur.
Les animaux de compagnie sont autorisés.	Les animaux de compagnie sont autorisés, pourvu qu'ils soient tenus en laisse.	Les animaux de compagnie sont interdits.
<p>Les visites ne dépendent pas des conditions météorologiques.</p> <p>Nous ferons de notre mieux pour ne pas annuler une visite à l'horaire. Toutefois, il peut arriver que nos ressources en personnel influent sur l'horaire. En pareil cas, nous collaborerons avec vous pour reporter la visite le plus tôt possible.</p>	<p>Les visites ne dépendent pas des conditions météorologiques – elles auront lieu quel que soit le temps.</p> <p>Nous ferons de notre mieux pour ne pas annuler une visite à l'horaire. Toutefois, il peut arriver que nos ressources en personnel influent sur l'horaire. En pareil cas, nous collaborerons avec vous pour reporter la visite le plus tôt possible.</p>	<p>Les visites auront lieu uniquement si les résidents sont en sécurité à l'extérieur.</p> <p>Nous ferons de notre mieux pour ne pas annuler une visite à l'horaire. Toutefois, il peut arriver que les conditions météorologiques ou nos ressources en personnel influent sur l'horaire. Si une visite en plein air est annulée, une visite à la fenêtre vous sera offerte ou nous collaborerons avec vous pour reporter la visite le plus tôt possible.</p>